

FORMALITÉS, CONSEILS, DOCUMENTS ET TARIFS À L'EXPORT

Chaque pays de destination possède sa réglementation et ses exigences documentaires. Pour vos exportations définitives ou temporaires, vous devez accomplir un certain nombre de formalités, pour lesquelles la CCI vous apporte au préalable conseils et renseignements.



NATURE DE LA PRESTATION

La Direction des Formalités de la CCI Hérault vous délivre vos formalités légales et réglementaires :

- délivrance de visas sur vos documents à l'export : visas de conformité sur vos certificats d'origine et factures commerciales, certifications matérielles de signature sur vos actes sous seing privé.
- délivrance de vos carnets d'admission temporaire ATA
- vente des imprimés pour vos opérations d'exportation
- délivrance des attestations d'existence, attestation CE

Vous pouvez également adresser vos demandes directement en ligne (demandes de certificats d'origine, visas sur factures commerciales, demandes de carnets ATA) en vous rendant sur la plateforme de Gestion Electronique des Formalités à l'International GEFI via le lien www.formalites-export.com

POUR ALLER PLUS LOIN

Transport temporaire de marchandises à l'étranger : pensez aux carnets ATA

En délivrant les carnets ATA, les CCI offrent aux entreprises de leur territoire, un véritable accompagnement en termes de conseil, vérification des documents, simplification, tarifs...

[En savoir plus](#)



COÛT

Les tarifs au 1er mai 2017 pour votre activité à l'export



[Téléchargez la nouvelle grille tarifaire des formalités à l'international valable au 1er mai 2017 \(.pdf - 384.59 Ko\)](#)



[Téléchargez le courrier explicatif du Président de la CCI de l'Hérault sur les nouveaux tarifs des formalités à l'international \(.pdf - 457.73 Ko\)](#)



INFORMATIONS PRATIQUES

MONTPELLIER - Accueil tous les jours, sauf mercredis après-midi / SANS rendez-vous de 09h00 à 12h00 / SUR rendez-vous de 14h00 à 17h00

- Géraldine CONTINI - Tél. 04 99 515 279 - g.contini@herault.cci.fr
- Vanessa SABATIE - Tél. 04 99 515 376 - v.sabatie@herault.cci.fr

Délégation BEZIERS - Tél. 04 67 809 809 - Accueil **SANS rendez-vous** le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Délégation SETE - Tél. 04 67 462 828